

Référence	MLAB-POL-004
Version	03
Appliqué le	26 Jan 2026
Expiré le	26 Jan 2028

Notre identité

Les laboratoires de biologie clinique sont des entités médicales spécialisées dans l'analyse d'échantillons biologiques humains (sang, urine, liquides biologiques, etc.) à des fins de diagnostic, de suivi thérapeutique, de prévention et de dépistage.

Les laboratoires font partie intégrante de l'Association Hospitalière Sambre et Meuse, tout en collaborant étroitement avec les médecins prescripteurs, les infirmier(e)s et les autres services de soins.

Les équipes des laboratoires sont composées de :

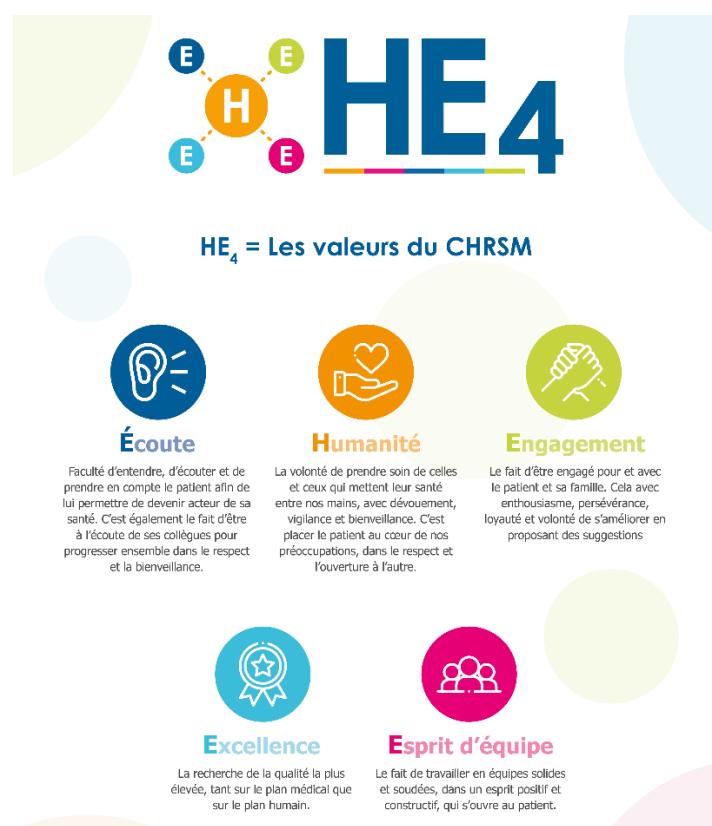
- Pharmacien(s) et médecin(s) biologistes
- Technologues de laboratoire,
- Personnel de prélèvements,
- Coordinateurs (qualité, POCT, métrologie, informatique...),
- Personnel administratif et de support.

En vue du respect de l'Arrêté Royal du 3 décembre 1999 relatif à l'agrément des laboratoires de biologie clinique, l'institution fournit les moyens humains et techniques nécessaires aux laboratoires, leur permettant un engagement dans une démarche rigoureuse de qualité, de sécurité, d'innovation et de respect des exigences légales.

L'institution soutient également les laboratoires dans leur volonté d'amélioration continue, sur base des normes ISO 15189 et Accréditation Canada.

Nos valeurs

Les laboratoires de biologie clinique respectent les valeurs institutionnelles (QSMEUSE-LIVRET-0562) :



Référence	MLAB-POL-004
Version	03
Appliqué le	26 Jan 2026
Expiré le	26 Jan 2028

Plus spécifiquement, les laboratoires de biologie clinique prônent les valeurs suivantes :



Fiabilité

Nous garantissons des résultats d'analyse précis, reproductibles et validés, grâce à une rigueur technique constante, des équipements maîtrisés et un personnel compétent.



Compétence

Nous investissons dans la formation continue, la mise à jour des connaissances et le développement professionnel de tous les membres du laboratoire.



Responsabilité

Nous assumons pleinement notre rôle dans le parcours de soin, avec conscience de l'impact clinique de nos résultats et de la nécessité de respecter les normes, délais et bonnes pratiques.



Impartialité

Nos choix analytiques, nos validations et nos interprétations sont fondés sur la science, l'éthique et la pertinence médicale, sans influence extérieure (hors pression commerciale, financières ou autre) et sans discrimination.



Amélioration continue

Nous cultivons une dynamique d'évolution, de remise en question constructive, et de gestion des non-conformités comme opportunité de progrès.



Orientation patient et prescripteur

Nous plaçons la qualité du service rendu au prescripteur et au patient au centre de nos priorités : pertinence, lisibilité des résultats, conseils, délai adapté.

Référence	MLAB-POL-004
Version	03
Appliqué le	26 Jan 2026
Expiré le	26 Jan 2028

Nos missions

La mission principale des laboratoires de biologie clinique est de fournir des résultats d'analyses biologiques :

- Fiables, rapides et cliniquement pertinents,
- Réalisés dans le respect des normes de qualité et de sécurité (Directive pratique Sciensano),
- En soutien aux décisions médicales (diagnostic, traitements, hospitalisation, etc.),
- En garantissant la traçabilité, la confidentialité et la sécurité des données patients.

Les laboratoires ont également pour missions :

- D'accompagner les prescripteurs dans l'interprétation des résultats,
- De participer à la formation continue du personnel médical et paramédical,
- De contribuer à la prévention des infections et à la biosécurité.

Pour garantir le respect de ces missions, les directions des laboratoires de biologie clinique s'engagent, avec l'ensemble de leur personnel, à :

1. Être en possession de l'agrément des laboratoires de biologie clinique délivré par Sciensano.
2. Être à l'écoute des patients et des prescripteurs afin d'identifier leurs besoins et s'engager à leur donner satisfaction tout en respectant les réglementations.
3. Adopter le principe d'amélioration continue (surveillance des activités, identification des risques et opportunités, évaluation de l'efficacité) et mettre en place des objectifs pour garantir une qualité optimale des prestations.
4. Disposer d'un système de gestion documentaire disponible à tous les membres du personnel de l'AHSM ainsi que sur demande ou via le site internet pour les utilisateurs externes.
5. Responsabiliser, former le personnel afin de renforcer leurs compétences et qualifications techniques ainsi que la maîtrise des outils qualité mis à leur disposition.
6. Valider l'introduction de toute nouvelle analyse selon la méthode décrite dans les procédures dédiées hors situation exceptionnelle et période de crise.
7. Garantir l'exactitude des résultats d'analyses et la qualité des prestations des laboratoires en participant notamment à des programmes externes de la qualité et en organisant des audits internes réguliers.
8. Disposer des moyens nécessaires aux laboratoires pour l'achat de matériel adapté à leur routine et leurs objectifs. Les laboratoires s'impliquent activement dans le processus de sélection de ce matériel et en garantissent une utilisation optimale.
9. Traiter efficacement les réclamations des clients et les dysfonctionnements internes par la mise en œuvre d'actions correctives et préventives.
10. Assurer la confidentialité des informations.
11. Assurer la maîtrise du système informatique des laboratoires et la collaboration avec les services support.